

Les Bois, le 31 mai 2005

**Avis officiel No
6/2005**

Vacances annuelles

Nous vous informons que les vacances de l'administration communale et de l'agence communale AVS auront lieu

du lundi 18 juillet au vendredi 5 août 2005

Chacun est prié de prendre ses dispositions assez tôt pour l'établissement de passeports ou de cartes d'identité.

En cas d'urgence, s'adresser à : M. le Maire, Kurz Daniel, ☎ 032/961.17.68 ou 079/508.34.82

**Traitement des déchets (toujours)
Qualité du papier récupéré**

Depuis plusieurs années, la commune procède à la récupération du papier au moyen d'une benne déposée à demeure près du magasin « Vis-à-Vis ».

Le Conseil communal constate malheureusement que, comme déjà mentionné dans le précédent avis officiel, l'incivilité de quelques citoyens fait perdre de l'argent à la commune.

En effet, le papier récupéré nous a été payé lors de la dernière vidange de la benne à raison de Fr. 4.- les 100 kg, alors que lors des précédents ramassages une indemnité de Fr. 4.50 nous était accordée.

Si les usagers voulaient bien ne pas mettre de carton gris, de carton brun, de carton à œufs, de carton pour fruits et légumes, d'enveloppes contenant du carton ou toute autre sorte de carton et de ne pas déposer le papier dans des sacs en papier ou en plastic, sacs à fourrage, nous pourrions obtenir une indemnité pour la vente de ce papier allant jusqu'à Fr. 6.- les 100 kg.

Les catalogues et brochures envoyés dans des sachets plastic ne devraient pas être déposés sans être déballés.

Lors du dernier ramassage, sur une quantité de 9,3 tonnes, 40 objets indésirables ont été retirés. De ce fait, nous avons perdu le 33 % du prix de vente du papier.

Tourner la page

Complément à la liste des commissions communales

Lors de l'édition de la liste des commissions, nous avons malheureusement omis de signaler l'élection de M. Robert Cattin à la commission de promotion touristique.

Enfin, le Conseil communal signale également l'élection de Mme Corinne Farine et de Mme Marianne Bourgogne en qualité de membres de la commission d'école du syndicat des écoles secondaires des Franches-Montagnes par les délégués de cette association.

Fête du raisin à Féchy

Notre commune sera l'invitée d'honneur de la commune de Féchy à l'occasion de la fête du raisin qui aura lieu le 24 septembre 2005.

A cette occasion, notre commune peut présenter ses artisans et autres curiosités régionales dans le cadre d'une kermesse et marché villageois. Le Conseil communal recherche encore quelques artisans et commerçants susceptibles de participer à cette manifestation.

Les personnes intéressées à présenter les produits de leur fabrication peuvent s'inscrire au plus vite auprès de Mme Rose-Marie Jobin, (032/961.15.88.

D'autre part, la société du chœur-mixte se produira à quelques reprises le long de la journée. A cet effet, elle recherche quelques personnes susceptibles de renforcer ses rangs. Les chanteurs intéressés voudront bien prendre contact avec Mme Lucie Cattin, (032/961.13.66.



Tour du Jura cycliste

La course cycliste « Tour du Jura » traversera notre localité le **2 juillet prochain entre 13h00 et 14h00.**

Si une course cycliste est un évènement toujours apprécié des spectateurs, elle peut également représenter un certain danger. C'est pourquoi nous invitons la population à être particulièrement vigilante au moment du passage du peloton.

Les enfants seront sous surveillance et les chiens tenus en laisse.

Nous remercions la population de sa compréhension.



Tourner la page

Dernière vente de cerises à prix réduit

Dans la plupart des régions de plaine, il n'y a pas eu de dégâts dus au gel, ce qui nous permet d'organiser une vente de cerises à prix réduit. La revente et la distillation sont interdites. La Régie fédérale des alcools se réserve le droit de n'exécuter qu'une partie des commandes, voir de renoncer à toute livraison en cas de conditions météorologiques défavorables.

ê **Prix : Fr. 36.00 le plateau de 10 kg net.**

D'autre part, il est probable que la livraison des cerises intervienne pendant les vacances horlogères. Il serait judicieux, dans ce cas, que les familles absentes fassent prendre livraison des cerises commandées par une autre personne.

Il s'agit de la dernière vente de cerises à prix réduit, ceci en raison des restrictions budgétaires de la Confédération. Alors profitez-en !

Commandes : à adresser au Secrétariat communal, jusqu'au 22 juin 2005 au plus tard, au moyen du bulletin de commande ci-dessous. **Les commandes remises après le délai ne seront pas prises en considération.**

" -----

Bulletin de commande

Veillez m'inscrire pour plateau(x) de cerises de table.

Nom et prénom : (:

Signature :

Conseil communal